

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue du Porton, n. 237.

MOYENS DE PAIEMENT

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés en sus.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

- Lundi 1er** — Combat de Poserna, par Napoléon, contre les Autrichiens (1813).
 " Prise du Camp de Boulogne, par le général Dugommier, contre les Espagnols (1794).
 " Prise de Lambenheim et Frankenthal, par le général Michaud, contre les Autrichiens (1794).
 " Combat de N. D. des Hermites, par le général Scheuvenberg, contre les Autrichiens (1798).
 " Combat de Cornetz, par le général Lecourbe, contre les Autrichiens (1799).
 " Combat de Lucienstag, par le général Chabran, contre les Autrichiens (1799).
 " Prise de Schaffhouse et Hohenwiél, par le général Moreau, contre les Autrichiens (1800).
 " Combat sous Neis, par le général Vandamme, contre les Prussiens (1807).
 " Combat de Nid, par le maréchal Oudinot, contre les Autrichiens (1809).
 " Combat de Riadan, par le général Trigulze, contre les Autrichiens (1809).
Mardi 2 — Bataille de Lutzen, par Napoléon, contre les Prussiens (1813).
 " Révolte de Madrid, par Murat, contre les Espagnols (1808).
 " Combat d'Amaranta, par le maréchal Soult, contre les Portugais (1808).
Mercredi 3 — Bataille d'Engen et Stockach, par le général Moreau, contre les Autrichiens (1800).
 " Combat d'Ebersberg, par le général Claparède, contre les Autrichiens (1809).

FAMILLETON.

TIEMSEN.

Tiemsen ou Tiemcen (que l'on écrit aussi Tiémecen, Trémecen et Télemcen) est une ville importante de l'Algérie, à 49 kilomètres de la mer, et à 60 environ sud-ouest d'Oran, dans la province de ce nom. Elle occupe une admirable position qui domine tout le pays compris entre le cours inférieur de l'Isser, la Tafna et la frontière de Maroc: on lui donne souvent le surnom de *Babel-Gharb* (Porte du Couchant). Elle faisait autrefois partie de la Mauritanie Césarienne. Les Romains s'y établirent, et la nommèrent *Mamis* ou *Tremici-Colanis*. Les Arabes, dont l'exagération habituelle inspire la défiance, prétendent qu'elle renferme jusqu'à 150,000 habitants; son contour total, qui a de cinq à six mille mètres de développement, permet toutefois d'ajouter quelque foi à cette assertion.

La ville est mal percée; les rues, étroites, sont souvent couvertes de treilles et toujours rafraîchies par de nombreuses fontaines. Les maisons n'ont qu'un étage et sont pour la plupart couvertes en terrasse; quelques unes, comme à Alger, communiquent par des voûtes jetées d'un côté de rue à l'autre. Elles sont bâties en briques, en maçonnerie, en pisé. Quoique la chaux ne soit pas rare, on ne l'applique pas extérieurement; ce qui donne à la ville un aspect triste et sombre. On y compte un assez grand nombre de mosquées.

La citadelle de Tiemsen, nommée *Mékhwar*, située au sud de la ville, est de forme rectangulaire d'environ 460 mètres sur 250 mètres; ses longues faces sont parallèles à la montagne; le mur qui l'entoure est en pisé avec

- " Prise d'Egra, par Bernadotte, contre les Autrichiens (1809).
 " Combats de Dissentis, par le général Ménard, contre les Autrichiens (1799).
 " Combat de Puente de Onoro, par le maréchal Masséna, contre les Espagnols (1811).
 " Combat sous Figuières, par le maréchal Masséna, contre les Espagnols (1811).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU PORTON, No. 237.

MONTEVIDEO.

Les événements qui se sont passés sous nos yeux dans ces trois derniers jours ont une portée tellement sérieuse qu'il est de notre devoir de les raconter avec impartialité, et de remonter, autant qu'il sera en nous, aux causes premières. Nous essayons de remplir cette tâche, persuadés que tous croiront à notre bonne foi, et prêt à accepter, de quelque part qu'elle vienne, toute rectification qui nous paraîtra positive, et dont l'opportune vérité nous sera prouvée.

Samedi, 29 avril, vers dix heures du soir, plusieurs chaloupes, dénichées de l'escadrille de *Brown*, entrèrent dans le port de cette capitale, et opérèrent un débarquement sur l'île des Rats. La garnison, composée de 40 gardes nationaux seulement, résista vigoureusement, tua à l'ennemi 5 hommes, en blessa plusieurs,

les à la montagne; le mur qui l'entoure est en pisé avec babouettes et larges créneaux; il n'y a pas de fosse; elle est percée de deux portes. Il existe dans l'intérieur une centaine de maisons et une mosquée.

A l'ouest de Tiemsen, à une distance de 1600 mètres, et à peu près au niveau du Méchouar, est une vaste enceinte carrée, nommée *Mansourah*. D'après une tradition conservée dans le pays, en 1165, le sultan Nour ayant résolu de s'emparer de Tiemsen, partit de Fez avec une armée nombreuse, et vint s'établir aux environs de la ville, qu'il assiégea pendant plus de sept ans. Epuisé de renouer à la prendre, il se retira, ne laissant d'autre vestige que cette enceinte, qui lui servait probablement de camp retranché.

Voisine de l'empire de Maroc, dont la limite n'est qu'à douze heures de marche, voisine également du désert, qui n'en est guère plus éloigné, Tiemsen est l'entrepôt naturel, et en quelque sorte obligé, des caravanes venant de Fez. Elles y apportent des épices, des épices, des soieries, des babouches, des matras, quelques armes, particulièrement des sabres et des bois de faulx, ainsi que des draps ordinaires venant de Gibraltar. Le désert fournit entre autres produits des plumes d'autruches, des laines, de l'ivoire.

Après l'expédition du 20 novembre au 8 décembre 1835, qui fit tomber Mascara en notre pouvoir, l'armée marcha sur Tiemsen et y fit son entrée, le 13 janvier 1836, à une heure. Mais, le 12 juillet 1837, nos soldats l'évacuèrent en vertu du traité conclu à la Tafna, le 30 mai 1837, entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader et qui cédait à l'émir la ville de Tiem-

sen, le Méchouar, et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle.

fit 3 prisonniers, et l'obligea définitivement à faire retraite. Pendant toute l'action, il ne fut point fait usage d'artillerie, et le vent emportait le bruit avec tant de persistance, que des personnes ont pu voir par hasard le feu sans entendre les détonations.

Le souvenir de cette attaque repoussée troubla sans doute le sommeil du vieil amiral, car le lendemain, 30 avril, loin de craindre et d'attendre les réarmations du commodore Purvis, qui, dit-on, lui avait entièrement interdit l'entrée du port, *Brown* pénétra de nouveau dans le port même, et mouilla à quelque distance de l'île des Rats. Immédiatement il envoya quelques boulets sur l'île, qui lui répondit avec les deux seules pièces qui fussent posées sur affûts et en état de tirer; cependant le colonel *Garibaldi*, avec trois lanchons armés en guerre, prenait le vent, et venait se placer sous voile assez loin du mouillage de la *Palmar*, bâtiment de l'escadre argentine le plus rapproché de l'île.

Après un combat d'environ une heure, pendant lequel le feu de *Brown* manqua totalement de rapidité, de vigueur et d'ensemble, le commandant de la *Perle*, fut expédié en parlementaire à bord du brick monté par l'amiral argentin. Il y eut d'assez longs pourparlers, et pendant cette suspension d'armes, on envoya à l'île des Rats 150 hommes, des fusils, de la poudre, 2 pièces de canons, et M. le ministre de la guerre s'y rendit en personne pour attendre les événements.

La quasi-interoction de M. Purvis étant posée, deux projets principalement furent longtemps discutés:

Par suite de la reprise des hostilités et de l'annulation du traité, Tiemsen a été de nouveau occupée, le 30 janvier 1842, par les troupes françaises, sous la conduite du gouverneur-général de l'Algérie. A leur arrivée, toutes les maisons étaient en partie détruites; elles n'avaient plus une seule porte. Les rues, déjà fort étroites, étaient remplies de décombres. Seul de tous les établissements, la fonderie de canons était restée debout dans le Méchouar. Quelques maisons avaient cependant conservé leurs terrasses; les troupes s'y sont abritées tant bien que mal. Les décombres ont été bientôt enlevés, et l'on a travaillé sur-le-champ à une installation permanente. Le général Bedeau a été appelé, le 15 février, au commandement de la colonne et du territoire de Tiemsen, où quatre compagnies de milice indigènes ont été formées. Six pièces de canon fondées dans cette ville ont été enlevées au Méchouar, transportées à Alger et mises en batterie sur la place du Gouvernement, comme gage éloquent des succès remportés contre Abd-el-Kader.

Depuis, Tiemsen a été relevée de ses ruines. Le général Bedeau a su y créer pour sa division des logements convenables: un bel hôpital de 100 lits; une manutention avec tous ses accessoires, tels que four, paneterie, magasin à farine et chambres à blanchir; des hangars écarter pour mettre à couvert chevaux, mulets et bœufs; de vastes magasins capables de contenir dix mois de vivres pour quatre mille hommes; enfin toutes les ressources nécessaires à une place éloignée de la localité.

1er. projet. — Les navires neutres occupant la rade, auraient dû changer de mouillage pour permettre au fort San-José de rendre à Brown hostilités pour hostilités : l'île des Rats se serait défendue comme elle aurait pu, et la difficulté eut été, de cette manière, nettement tranchée.

2e. projet. — Brown aurait eu la liberté d'attaquer l'île des Rats, comme dans le projet précédent; la sûreté, l'inviolabilité de la ville eut été prise par MM. Massieu de Clerval et Purvis sous leur responsabilité.

On ne s'arrêta ni à l'un ni à l'autre de ces projets, et on s'attacha à en exécuter un troisième. Brown, sur les représentations du commodore anglais, consentit à se retirer, sans commettre aucun acte hostile, à condition que cette dernière convention serait la même pour l'île, et pour la ville même de Montevideo. A 5 heures 3/4, Brown commençait l'exécution de sa promesse, lorsqu'un coup de canons dirigés contre son escadrille, partirent successivement du fort San-José.

Voici l'explication la plus plausible et la plus probable qu'on puisse donner de cette circonstance. Il paraît que vers trois heures de l'après-midi, l'ordre avait été donné au fort de tirer lorsque Brown passerait. Mais, dans l'intervalle, la convention dont nous avons parlé plus haut, avait été conclue entre Brown et le commodore Purvis. Communication de cette convention avait été faite au gouvernement oriental, et, par un malentendu dont l'explication sera sans doute publiée, le fort San-José ne reçut pas de contre-ordre. Brown ne pourra donc pas se prévaloir qu'on ait fait feu sur lui après une convention. Une pièce officielle, mettant au grand jour les détails de l'incident, lui fermerait la bouche ou priverait ses paroles de toute autorité.

Le 1er mai, les navires de guerre français célébrèrent bruyamment la fête de S. M. Louis Philippe 1er, roi des Français. A midi, les bâtimens des autres nations répondirent à la salve du matin. M. Massieu de Clerval, qui avait fait saluer de vingt et un coups de canon le jour natal de Rosas, a dû être profondément étonné du silence de Brown. Les navires anglais étaient pavoisés; mais on a remarqué avec surprise que l'un d'eux avait en même temps son linge au sec; nous nous plaisons à croire qu'il n'y a là qu'un malentendu; toute intention malveillante serait trop impolitique et trop naïve, pour que nous puissions la supposer un seul instant.

La Légion des Volontaires Français s'est réunie à midi sur la place de la Matriz et de là s'est dirigée vers les fortifications, où le général Paz a adressé à notre colonel des paroles énergiques et honorables pour tous deux. Le colonel Thiébaud a prononcé d'une voix forte une proclamation, dont le texte a place aujourd'hui dans nos colonnes, et dont les termes sont vigoureux, justes et nationaux. 2,000 hommes étaient sous les armes; les fatigues de la nuit précédente ont causé de nombreuses absences; mais tous assistaient de cœur et de pensée à notre belle réunion. Les cris de Vive le Roi! Vive la République Orientale! Vive la France! Vive la Liberté! ont retenti tous dans tous les rangs avec une complète unanimité.

Notre roi entendra bientôt l'écho glorieux de nos cris sympathiques et son cœur tressaillera du seul souvenir de nos acclamations. Que n'était-il pas là pour les entendre, pour comprendre la légalité de notre armement, la sincérité et la vérité de nos plaintes, pour nous couvrir à l'instant même de sa puissante protection?

Ce moment retardé par la distance, viendra, nous en sommes sûrs, et nous avons la ferme conviction que les prévaricateurs seront punis,

les Français loyaux glorifiés, et notre protestation nécessaire et sainte justifiée par qui de droit: Ce sera justice. A. DELACOUR.

CAMARADES:—Si une politique imprévoyante nous a forcés de prendre les armes pour notre défense, si le Néon de l'Amérique a osé nous menacer de mort, n'en a-t-on pas celui dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Le Roi en par le peuple, n'a pu vouloir que ses enfants fussent aussi lâchement abandonnés par celui même qui les appela aux armes. . . . celui là est déjà jugé!

Si nos vœux unanimes sont exaucés, Dieu conservera au Roi des jours si précieux à la France, rendons nous dignes de sa protection, soyons calmes et unis, son union avec honneur le nom Français sur ces rives lointaines, prions à nos amis, à nos frères, et même nos ennemis que l'éloignement n'a point refroidi dans nos cœurs le amour sacré de la Patrie, soyons Français, quand même nous n'en aurons plus, et repétons en chœur: Vive le Roi, Vive la France!

Le Colonel de la Légion Française. — THIÉBAUD,

ENE LAGUN MAYTIAC.

Ygureyten esquinlien politica hute herchutubliobayn in hironen hitecat gure horien, def-ndiate... es gure mioria chereston dien hitec meny-terchubliobayn gure hitecat gabaiac izyteron, ez degugun abats eguin de la eguin gure. Herchegren lesta celeb-ateces, populuz liantala E regub hurec, orhoyst gaiten ez luyta bihotretic galdu ez eta ére ubi abantubliac izantite haren haurrae, harnestara galdogaitien eta deya yoyatia len hitecat.

NOUVELLES DU POIR.

Nous apprenons d'une manière positive que le président Ferré est en pleine possession de la province de Corrientes, que son gouvernement y a recouvré son plein exercice, et que les habitans sont dévoués à le soutenir, quoi qu'il en puisse advenir.

On lit dans le Constitutionnel: Nous apprenons qu'avant hier il s'est présenté un passé de l'ennemi, appartenant au bataillon de Gerónimo Acosta; cet homme donne l'idée la plus triste de la situation militaire de l'ennemi, des atrocités qu'il commet, et des humiliations que subissent les orientaux servans dans cette banlieue de br gands.

FRANCE.

Paris, le 6 janvier.

De son côté, M. Guizot se défend avec des arguments dignes de l'attaque; il connaît ses adversaires, et oppose stratagème à stratagème. Le journal du ministère, les Débats, a donc recommencé, en l'honneur du culte de la peur, l'hymne qui a depuis douze ans un si grand succès. La mort du ministère, c'est la rennaissance des factions, c'est l'éclat, c'est la guerre civile. M. Guizot seul a pu seul amener le calme dans les rues, la modération dans les journaux. On lui doit l'invention du jury probe et libre qui effraie les publicistes incendiaires; on lui doit l'augmentation de la

garde municipale, et l'activité avec laquelle les fortifications ont été conduites. D'autres pourront profiter de l'œuvre de M. Guizot, mais ce n'est pas moins à lui qu'il faut restituer l'honneur d'avoir terminé la période d'agitation intestine; sous lui la vie du roi et celle des princes ont été respectées; il n'y a pas eu plus d'assassinat que d'émeutes. Voilà pour ce qui regarde l'intérieur; quant à l'extérieur, il est de toute évidence que sa présence au pouvoir est un gage précieux pour la paix du monde. Seul il a empêché une explosion entre la France et l'Angleterre, une rupture qui portait un coup mortel au commerce et à l'industrie. Avec le temps, M. Guizot pourra arranger des relations fort envenimées, mais s'il quitte les affaires, une guerre est évidemment imminente. Ce mot de guerre, si redoutable aux oreilles des cœurs, est répété avec affectation, et figure pour beaucoup dans la défense du système de M. Guizot. On cherche à établir de la manière la plus formelle, que sa retraite serait le signal d'une collision.

Tels sont les moyens employés pour et contre; ils se valent, comme on voit. Ce ne sont pas les griefs de l'opposition qui pourront amener la chute du ministère, bien s'en faut, s'il tomba, ce sera pour n'avoir pas assez fidèlement pratiqué les errements de la majorité. Du reste, malgré ces indices orageux qui éclairent de toute part, il n'est pas dit que la défection des conservateurs ait jusqu'au bout le courage de ses desseins. Probablement elle reculera au moment décisif, d'après la célèbre devise du père Sournois, à l'usage de tous les politiciens. — Voici le moment de nous mouvoir, nous-mêmes.

Les petites séductions sont déjà en jeu; bientôt viendront les grandes. Le mort du duc d'Orléans a jeté sur les Tuileries un deuil qui n'y permet pas d'y donner des fêtes; mais les grands et les petits députés des députés ne sont pas épargnés et le seront moins encore dans le cours de la session. M. Guizot montrera aux députés intimes une lettre autographe du roi, dans laquelle sont prodigués les témoignages d'affection et de confiance. Cette pièce peut jouer plus tard le rôle du billet de La Châtre; mais pour le moment elle a un prodigieux succès, et l'on est de ces membres de la chambre, que la défection avariée a malade et que l'écriture auguste a ramené. Il fallait voir ce jour, tout la désaffection était grande vis-à-vis du 23 octobre. N'est-ce pas ce que croit au instant que M. Jacquemin lui-même avait l'habitude de dire?

Le ministère est donc décidé à se défendre. Quelques divisions intestines avaient éclaté dans son sein, et l'on craint le mal-entendu comme font agir contre M. Guizot et ses prétentions à l'omnipotence. On connaît les habitudes du vainqueur de Toulouse. Quand il boude, il se dit malade, se couche et ne reçoit plus personne. Les affaires, importantes sont alors suspendues; rien ne marche au ministère de la guerre. Alors commencent, de la part de la cour, une comédie qui a été vingt fois terminée et qui à le caractère d'une scène de Molière. On envoie un maréchal des aides-de-camp, il refuse de les recevoir; on lui dépêche un ministre de ses collègues, il refuse. Enfin, arrive l'un des princes, alors le vieux guerrier outre sa posture, reçoit l'Alicé, non se dérangeant, avec le bonnet de coton et la tête sur l'oreiller. Le prince porte des paroles d'affection; le maréchal répond d'abord avec quelque humeur; il se rabat sur son mal. C'est tantôt une blessure qui s'est ouverte, une sciatique, un rhumatisme, suivant le temps et l'occasion. L'envoyé s'appuie sur le glorieux malade et finit par le calmer. On consent d'une concession qui sert de remède. Tantôt c'est une concession d'argent ou de faveur; tantôt une simple concession d'un us-prop. Cette fois, le tonique a été l'article élogieux inséré dans les Débats. Le soldat de l'empire a trouvé le panegyrique de bon goût et s'est déclaré guéri.

(La suite au prochain numéro).

—Nous avons exposé, avant-hier, les nouveaux incidents qui paraissent devoir sous peu de temps compliquer la question du territoire contesté de l'Oregon. — C'est-à-dire l'envoi d'une escadre américaine sur les côtes Nord-Ouest, et l'achat projeté de la Haute-Californie. — Pour mettre nos lecteurs en état d'apprécier les prétentions respectives de l'Angleterre et des Etats-Unis, sur le territoire de l'Oregon, nous croyons devoir reproduire quelques renseignements sur leur origine. Ils sont, en grande partie, puisés dans l'ouvrage de Washington Irving, intitulé Astoria.

Le territoire désigné sous le nom d'Oregon, par les Américains, est situé à l'ouest, au-delà des montagnes rocheuses, sur les bords de l'Océan-Pacifique, entre le 42e et le 54e degré de latitude nord. Il est borné au Nord et à l'Est par les possessions anglaises de l'Amé-

rique-du-Nord, et, au Sud, par le Mexique. Sa longueur est d'environ 340 milles sur 550 de large, ce qui comprend à peu près 450,000 milles carrés. La première découverte en fut faite, peu de temps après la conquête du Mexique, par des bâtimens espagnols, construits dans les ports de l'Océan-Pacifique, mais qui ne visitèrent cette côte que jusqu'au 43e degré de latitude Nord. En 1579, l'Anglais Francis Drake était parvenu à peu près au même parallèle; au commencement du dix-huitième siècle, les Russes, partant du Kamtschatka, et se dirigeant vers le Sud, étaient arrivés, quoiqu'en sens contraire, à deux degrés près, jusqu'à la limite de la première exploration des Espagnols. De leur côté, ceux-ci pénétrèrent leurs connaissances, en 1775, jusqu'au 59e degré. Ils avaient donc les plus fait pour la découverte de ces parages, lorsque le capitaine Cook, ce Juif Errant des mers, remonta jusqu'au 70e degré, et publia le résultat de ses observations, ce que n'avait fait encore aucun de ses devanciers.

Le navigateur anglais racontait que toute la côte occidentale de l'Amérique, au nord de la Californie, était formée d'une énorme quantité de loutres. Cette nouvelle excita la convoitise des pelletiers américains, et surtout de la fameuse compagnie anglaise du Nord-Ouest, qui fut la plus grande exploitation connue du commerce des fourrures, et qui régna pendant long-temps sur les lacs glacés et les forêts du Canada, comme la compagnie des Indes sur les climats de l'Orient. Des navires de tous pays apparurent donc bientôt sur les côtes de l'Océan-Pacifique, où ils recueillaient des fourrures qu'ils allaient vendre à Canton, le marché le plus proche. Dès lors, la lutte s'ouvrit principalement entre les Anglais et les Américains, leurs rivaux nés.

Les Américains remportèrent le premier avantage. En 1791, la capitaine Gray, de Boston, découvrit, par 46e de latitude nord, l'embouchure d'un vaste fleuve qu'il appela Columbia, du nom de son navire. Le célèbre navigateur anglais, le capitaine Van Couver, était alors à Nootka Sound, et le capitaine Gray lui fit part de sa découverte avec une rare franchise. Van Couver envoya ses principaux officiers explorer la rivière jusqu'à plus de 120 kilomètres de son embouchure, et reconstruit, dans ses rapports, le droit de priorité des Américains quant à la découverte de ce fleuve. Jusqu'alors on n'était arrivé que par mer sur ces rives lointaines; mais, en 1793, un Anglais, sir Alexander Mackenzie, traversa tout le continent et atteignit l'Océan-Pacifique par 52e de latitude.

Cet intrépide voyageur démontra l'utilité qu'il y aurait à relier l'un à l'autre l'Océan Pacifique et l'Océan Atlantique par une suite d'établissements, espèce de points commerciaux et militaires échelonnés entre les deux rivales. Mais la rivalité qui existait alors entre les compagnies anglaises du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson détourna leur pensée de l'exécution de ce plan, qui devait faire passer au génie commercial, ce moderne colosse de Rhodes, un pied sur chacun des rivages du nouveau continent. Mais si les grandes idées sont longues à germer dans l'esprit humain, elles y meurent rarement, une fois qu'elles y sont semées. En 1806, la compagnie des fourrures du Nord-Ouest poussa ses postes au-delà des Montagnes-Rochéuses, cette épine dorsale du grand corps américain, que le mystérieux ouvrier des mondes a jeté, comme une digue, entre deux mers.

De son côté, le gouvernement américain avait fait partir, le 14 mai 1804, une expédition dirigée par les deux capitaines Lewis et Clarke, et composée de neuf jeunes gens de Kentucky, de quatorze soldats de ligne, de deux bacheliers français, d'un chasseur indien interprète, et d'un domestique nègre. Après des difficultés incroyables et les incroyables et les incidents les plus romanesques, les membres de cette petite caravane découvrirent les eaux supérieures du Columbia, et descendirent ce fleuve jusqu'à son embouchure, où leur compatriote Gray avait mouillé douze années auparavant. Ils passèrent l'hiver dans ces parages, et revinrent à Saint-Louis du Missouri, après une absence de deux ans, quatre mois et neuf jours, pendant laquelle ils avaient parcouru plus de cent mille milles.

Leurs rapports firent élever dans la presse et dans le congrès la question de savoir si le gouvernement américain ne devait pas prendre formellement possession de ce territoire, mais le cabinet de Washington n'osa pas adopter cette détermination hardie. Des spéculateurs particuliers résolurent de décider par le fait la question du principe. En 1810, une expédition fut entreprise aux frais et sous la direction de John-Jacob Astor, octogénaire vivant encore aujourd'hui à New-York, et qui, après avoir commencé, dit-on, sa carrière en vendant des peaux de lapin, est arrivé à posséder l'une des

fortunes les plus colossales du Nouveau-Monde. Cet homme, chez lequel le génie doit avoir été, au moins, au pair avec la bonne fortune, résolut de faire deux expéditions, l'une par mer, l'autre par terre. Le navire le *Tonquin* fut expédié le premier. Il partit le 6 septembre, alla doubler le cap Horn et se rendit aux îles Sandwich. Le capitaine Thorne, qui le commandait, envola pour le service de la campagne quelques insulaires de cet archipel, et il arriva, le 23 mars 1811, à l'embouchure du Columbia. L'expédition de terre, dirigée par William Hunt et Donald Mackenzie, partit de St-Louis du Missouri, au mois d'août 1810, avec 73 hommes. Ils suivirent d'aussi près que possible la route tracée par Lewis et Clarke, et arrivèrent en deux détachemens à l'embouchure du Columbia, où 120 habitants se trouvèrent alors réunis, et pourvus des choses nécessaires au commerce et à l'agriculture. Un fort fut construit, et la colonie prit le nom d'Astoria. Elle était à peine établie, lorsqu'elle vit un canot, rempli d'hommes blancs, se diriger vers son havre. Ce canot contenait des agents de la compagnie anglaise du Nord-Ouest, qui avaient traversé les Montagnes Rochéuses dans l'espoir de devancer les astoriens à l'embouchure du Columbia. Prévenus dans leur dessein, ils furent trop heureux d'obtenir quelques secours pour repasser les montagnes.

ANGLETERRE. — Le *Standard* annonce qu'un bill sera soumis au parlement dans les premiers jours de la session, pour la mise à exécution du traité conclu le 20 décembre 1811, entre l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Grande-Bretagne, pour l'abolition de la traite des noirs. Ce journal ajoute que la France ayant refusé de ratifier le traité, le gouvernement de ce pays s'est mis dans la position dont il s'est plaint si amèrement à lui-même lors de la conclusion du traité au mois de juillet 1810, en reprochant aux grands puissances de l'avoir exilé de ce traité. Il importe de remarquer que le *Standard* consigne aux journaux de toutes les opinions de s'abstenir de toute attaque gratuite contre la France, à raison des affaires d'Espagne, attendu que la Grande-Bretagne aura à régler avec la France une affaire très-délicate, savoir, la question concernant le traité qui a pour objet d'abolir le trafic des noirs.

Le *Times* soutient que les Français ont tort d'accuser les autorités anglaises de Bathurst, à l'embouchure du fleuve Gambie, de gêner leurs communications avec leur établissement d'Albreda, sur ce fleuve. La possession naturelle et exclusive du fleuve Gambie n'a été assurée à l'Angleterre par le traité de 1783, la France n'ayant pas le droit d'établir à Albreda, sur ce fleuve, un comptoir. C'est en 1819, qu'en dépit des protestations du colonel Grant, gouverneur de Bathurst, le gouvernement français du Sénégal a pris possession d'Albreda. Il y a à présent un Foreign-Office des affaires de délégués et de correspondances. Le colonel Stinley, gouverneur de Gambie, essaya de fermer le fleuve aux Français; n'étant pas soutenu par le gouvernement, il fut obligé de céder. Voilà en vertu de quel titre (la violence seule et illégale) la France s'est établie à Albreda, sur le fleuve de Gambie. Cet empiétement de l'autorité française fut le plus grand tort au commerce anglais, parce qu'il encouragea la contrebande. Les navires français paient comme les bâtimens anglais 1 £. 20 s. (droit de tonnage) exigé de toute la marine, indistinctement. D'ailleurs, récemment, deux vaisseaux de guerre ont passé près de la ville anglaise de Bathurst, sans se donner la peine de saluer le pavillon anglais. L'amiral était alors le commandant Bonet, qui vient d'être nommé gouverneur du Sénégal. Cette insulte au pavillon anglais ne serait-elle pas étrangère à sa promotion en qualité de gouverneur et commandant en chef de l'escadre française sur la côte occidentale d'Afrique?

— Un marin qui a servi à bord du navire de S. M. le *Tage*, de 36 canons, sous les ordres du

commandant Pipon, et qui voyageait en compagnie du navire de S. M. le *Briton*, nous écrit qu'en 1811, le navire de Nush vah (ou Nunkahiva) une des Marquises, dans laquelle un fort avait été érigé par le capitaine de frégate des Etats-Unis Ester, avait fait acte de soumission à la couronne d'Angleterre. Les journaux des navires le *Tage* et *Briton*, déposés à l'amirauté, contiennent que le 27 avril 1811, il a été trouvé dans le navire une bouteille contenant des papiers laissés par le capitaine de l'*Ester*. Il y était déclaré que les habitants avaient donné l'île aux Etats-Unis et qu'ils étaient les ennemis jurés des anglais. Le roi, les prêtres et les principaux chefs furent interrogés par les commandants du *Tage* et du *Briton*. MM. Stain et Pipon, les déclarèrent n'avoir aucune connaissance de ces navires, n'avoir jamais consenti à être sous la protection des américains, et ne pas demander mieux qu'à être gouvernés par les anglais. Les commandants anglais prirent possession de l'île. Le drapeau anglais fut arboré sur le rivage, et des salves furent tirées. Le territoire est excellent et au usage de la baie de Marie-Anne est commode. En cas de guerre, ce territoire (une île Marquise) occupée par un ennemi, pourrait inquiéter le commerce anglais dans la mer du Sud.

Les dépêches de l'Amérique centrale annoncent que le blocus de San Juan Nicaragua n'a été levé le 19 septembre, par suite d'un décret du consul général Chittfield, portant que les réclamations des Anglais avaient été couronnées de succès. L'administration de San Juan Nicaragua, qui avait agi avec une certaine brutalité vis-à-vis de quelques hommes d'équipage d'une chaloupe anglaise, a demandé humblement pardon par écrit de l'insulte faite au pavillon anglais.

Ce même administrateur, qui se nomme José de la Tixeria, avait usé également un bribe américain, qui a demandé au commandant de la station anglaise, Macdonald, commandant du brick *Christalis*, de le protéger. Le commandant Macdonald a demandé des excuses à José de la Tixeria, déclarant qu'il croyait de son devoir de protéger les sujets des Etats-Unis comme allié de l'Angleterre. Il ajouta qu'il ne quitterait pas le port sans que satisfaction eût été donnée aux Américains. Au sujet de ces négociations, les autorités ont donné les satisfactions voulues, et promis de ne plus inquiéter la marine américaine. Le *Charley* est alors parti. Ceci se passait dans les premiers jours d'octobre. (*Times*.)

— Les journaux de New-York, apportés par le *Columbia*, nous annoncent qu'il avait été donné lecture dans le congrès des représentants d'un pétition de négociants qui se plaignent de l'influence dévastatrice que le nouveau tarif a exercée sur leur commerce, surtout en ce qui concerne l'importation des matières premières. La pétition a été renvoyée à la commission des manufactures. Le plan financier proposé par le président est en ce moment soumis à l'examen d'une commission. Ce projet n'a été que faiblement appuyé. L'œuvre de changes n'est pas adoptée. (*North-west*.)

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 2 et 3 mai

Cadix, 4 mars, brick anglais *Caroline*, 170 t., à M. Budeaux, 22 février, trois mats français *Gustave*, 205 ton., à R. Luergus, avec vin, eau-de-vie, fruits confits, siflet, etc., etc.

Malton, 4, *Central Pikary*, *Figilante* et *Herpéria*, avec bétail.

Stobal, golette de 60 ton., avec sel. Les de sel, en 41 jours, barque hambourgeoise *Dorotea Guillermine*, à Nubel, avec vin, goudron, etc. La vue deux bricks, une golette à l'est.

AVIS.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire de l'artillerie sous le commandement du capitaine Alzard, à se faire inscrire hors du marché, maison Estives, près du Café de l'Uruguay.

AVISO INTERESANTE.

Se ha vendido el armazon de la tienda de modista en la Calle de San Juan, cuya tienda era de D. Antonio Brapuit; lo que se avisa al público para su inteligencia.

Aviso á los Elaboradores de Pan.

Los rematadores del desecho impuesto por el Superior Gobierno á los Stes. panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cerrado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores.

Weill y Ca.

AVIS AU COMMERCE.

MM. DENIS ET ARMAND ont l'honneur de prévenir le public que la vente qui leur a été faite par M. CRAMPET, de la peluqueria situada rue St. Jacques, et de suite par l'opposition des créanciers, et par conséquent les lettres qui avaient été soulevées par les créanciers et acceptées par M. Lefebvre comme caution, seront nulles; devant M. CRAMPET les remettre pour ne pouvoir rien faire de la dite peluqueria.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud, sans le doute, rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

AVIS.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Centre s'engage à prendre aux amateurs la manière de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.
 2. Item pour graver sur le marbre avec facilité.
 3. Item pour la poudre de fusil à piston.
 4. Item pour faire la poudre de Jupiter tonnant.
 5. Item pour faire le Cidre à la perfection.
 6. Item pour faire du bon vinaigre avec de l'eau.
 7. Item pour graver sur le fer blanc.
 8. Item pour graver sur le fer ou acier.
 9. Item pour graver sur les oeufs d'autruche.
 10. Item pour argenter le Cuivre et l'argent.
 11. Item pour Cuivre le fer.
 12. Item pour faire les arbres de Saturne.
 13. Item pour changer le vin rouge en blanc.
 14. Item pour souler le marbre romain.
 15. Item pour fondre à l'instant une Barre de Fer.
- Les personnes qui voudront bien l'honneur de leur en faire, s'adressent chez Lefebvre en face M. Rouillier au café de la Cocarde, de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc., etc.

VOLONTAIRES FRANCAIS.

DEUXIEME BATAILLON.

Voligeurs.

M'étant déjà réuni à tant de cœurs dignes d'être français, j'ai rempli une liste de braves et je me sers de la voie du journal pour prévenir tous ceux qui ne seraient pas enrôlés jusqu'à ce jour de passer chez moi, rue Buenavista, maison Lima où ils trouveront des amis tous voués à la noble cause que nous défendons. Puisque c'est notre liberté !....

Le capitaine,

DULAC.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Legion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en barils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Legion, rue San Carlos, à côté du Cabildo:

Tout doit être de bonne qualité.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasin du Patillon Français.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

BATAILLON.

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français. Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie

POYSFINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

2me. compagnie dite de la COCARDE

chez M. Rouillier, [Sénateur], Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

2me. compagnie sed ntaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

REMISE.

POR RAFAEL RUANO.

Quemason de muebles.

En la casa situada en la calle de Santo Tomas, de la espilla de la Caridad una cuadra para el norte la última sobre la de erba.

El Martes 2 a las diez en punto empezará la venta precisamente a la mas alta postura, por ensentarse su dueño del pais, de los rios y queres muebles existentes en dicha casa, los que se pondrán de manifiesto al tiempo de la venta.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 palacans.

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères rue des Juifs, n. 38, du midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lejeune et André Micoud est dé. aujourd'hui dissoute à l'amiable: l'artif et le passif restent à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

Le Gérant Jh. REYNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNARD.